

Procès-verbal de la séance ordinaire du : 15 octobre 2024 à 20 h 00

Diffusé le 18.10.2024

A tous les membres du Conseil municipal, Maire et Adjoints

Mis en ligne sur : www.riedseltz.fr

ORDRE DU JOUR :

A. INFORMATIONS

- Fermeture du réseau cuivre – janvier 2028 pour la commune ;
- Problèmes du stationnement dans la commune ;
- Journée « Citoyenne » ;
- Fête des Aînés 2024 ;
- Cérémonie du 11 novembre ;
- Divers.

B. DECISIONS

- Intégration du SIVU Piscine de Drachenbronn-Birlenbach ;
- SMICTOM : rapport annuel 2023 ;
- Création d'un poste d'attaché territorial au 01.01.2025 ;
- Mise à jour du tableau des effectifs suite à avancements de grade au 01.04.2024 :
 - Suppression du poste ATSEM Principale 2^{ème} classe à TNC à compter du 01.04.2024,
 - Suppression du poste Adjoint technique à TC à compter du 01.04.2024.
- Décision modificative n° 01-2024 du budget (transferts de crédits) ;
- Divers.

S'est rajouté à l'ordre du jour :

- **INFORMATIONS** : COM COM : rapport sur l'artificialisation des sols.
- **DECISIONS** : participation communale Classe Verte Juin 2025.

Lieu de séance : ancienne mairie de Riedseltz.

Séance publique.

Secrétaire de séance : HUBSCH Rachel.

Date de la convocation : 04.10.2024

Nombre de membres en exercice : 15.

Absents excusés : MAIGNE Claude, SCHUELLER Rébecca, BRECKLE Aline, GRUNER Geoffrey.

Absents non excusés : --

Conseillers absents ayant donné procuration : --

Tous les autres membres étaient présents, sous la présidence de Mr René RICHERT, Maire.

Le quorum pour délibérer est atteint lors de la séance.

Demande de scrutin particulier : --

Aucune remarque n'étant formulée concernant le dernier compte-rendu de la séance du 21.05.2024, celui-ci est arrêté à l'unanimité.

A. INFORMATIONS

- Fermeture du réseau cuivre : pour la commune de Riedseltz : janvier 2028.
Réunion d'information pour le public non fibré, organisée par ROSACE : le jeudi 28.11.2024 de 10 h à 12 h 30 en mairie pour Riedseltz (lieu à confirmer). Les informations seront fournies d'ici là. Communication sera faite par le biais du bulletin communal.
La question suivante se pose : qu'en est-il des poteaux téléphoniques ? Serons-t-ils démontés ?
- Problèmes de stationnement dans la commune.
Mr BEIL soulève que depuis 2008, pas de mesures concrètes prises. Il suggère d'instaurer un sens unique dans la rue Jeanne d'Arc, entre autres. Mme KOLB suggère de s'inspirer du modèle allemand (marquage routier stationnement sur la voie). Elle fait remarquer que chez nos voisins allemands, qu'il n'y a aucun dos d'âne.
Il est signalé que les bus mais aussi, poids lourds passent actuellement dans tous les sens. Les arrêts des bus aux endroits prévus ne sont pas toujours respectés : courrier de rappel à faire.
Mr RICHERT n'ayant pas de solutions suggère de contacter les services techniques de la CEA et de prévoir une réunion spécifique pour traiter ce sujet.
- Journée Citoyenne : samedi 19.10.2024.
Mme KOLB signale le décalage important de tombes le long du muret du cimetière, côté nouvelles constructions.
Mr BEIL soulève le problème récurrent de la gestion des espaces verts sur le ban communal qui ne donne pas satisfaction. Ne serait-il pas temps de trouver une solution intelligente en sous-traitant les tâches chronophages de l'agent technique (entretien du cimetière, entretien des massifs etc...) ? Selon Mr RICHERT cela augmenterait les dépenses de fonctionnement et donc moins de levier pour l'investissement. Mr GRIMM précise que certaines tâches ont été sous-traitées cet été et qu'il en est satisfait.
- Fête des aînés 2025 : 05.01.2025 – Pot au feu. Réunion de préparation prévue le 29.10.2024 à 20 h (Mmes PHILIPPS, GENTNER, ACHOUR). Mail de rappel à l'ensemble du CM.
- Cérémonie du 11 novembre : reconduction à l'identique de l'année précédente.
- COM COM – Rapport sur l'artificialisation des sols.
- Compte-rendu dernier Conseil d'Ecole : intervention extérieure cours d'escrime à l'école primaire à partir du mois de février 2025, 6 séances. Intervention Saint-Nicolas le 06.12.2024.

B. DECISIONS

DELIBERATION 2024-26

Objet : extension du périmètre SIVU Piscine de Drachenbronn-Birlenbach : intégration de la commune de Riedseltz dans ce SIVU

Les communes de Cleebourg, Climbach, Drachenbronn-Birlenbach, Keffenach, Memmelshoffen, Oberhoffen-les-Wissembourg, Rott, Schoenenbourg, Soultz-Sous-Forêts et Steinseltz sont regroupées au sein du SIVU, dénommé Syndicat pour la construction et la gestion de la piscine de Drachenbronn-Birlenbach.

Les communes de Hunspach, Ingolsheim, Riedseltz, Schleithal, Seebach, Wissembourg, Merwiller et Lobsann viennent agrandir le SIVU.

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE de :

- Reporter cette décision et demande une présentation de la situation par le Président du SIVU Mr Georges WERLY.

DELIBERATION 2024-27

Objet : SMICTOM – Rapport annuel 2023

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE de :

- Valider le rapport annuel 2023 du SMICTOM.

DELIBERATION 2024-28

Objet : Création d'un poste d'attaché territorial

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE :

- la création d'un emploi permanent d'attaché territorial à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2025, pour les fonctions de secrétaire général(e) de mairie.

DELIBERATION 2024-29

Objet : Mise à jour du tableau des effectifs

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE de :

- Mettre à jour le tableau des effectif suite à avancement de grade au 01.04.2024 de deux agents en supprimant les postes suivants :
 - ⇒ ATSEM Principale 2^{ème} classe à temps non complet à compter du 01.04.2024,
 - ⇒ Adjoint technique à temps complet à compter du 01.04.2024.

DELIBERATION 2024-30

Objet : Décision modificative du budget n° 01-2024

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE de :

- Modifier le budget 2024 comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES :

| | | |
|-----------------|------------------------|------------|
| Article 2131/86 | Eglise orgue | - 56 000 € |
| Article 2151/87 | Travaux de voirie | + 56 000 € |
| Article 2184/85 | Mairie – Armoire forte | - 7 100 € |
| Article 2131/86 | ACA – Baie vitrée | + 7 100 € |

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES :

| | | |
|---------------|------------------------|--------|
| Article 7395 | Revers fraction de TVA | + 15 € |
| Article 60623 | Fourn non stockées | - 15 € |

DELIBERATION 2024-31

Objet : Participation financière communale / Juin 2025

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE de :

- Participer à hauteur de 5 €/jour/enfant à la prochaine « Classe Verte » des élèves qui aura lieu en juin 2025.

QUESTIONS/REPONSES

- Prochains travaux de voirie en 2025 : suite et fin rue de la Gare. Deux versions sont à l'étude : une avec trottoirs des deux côtés de la rue, et une, avec uniquement trottoir d'un seul côté. Enfouissement des lignes fibres prévues.
- Mr RICHERT informe l'assemblée son souhait d'achat, à titre personnel, de l'une ou l'autre parcelle communale à des fins de régularisations administratives. Mme GENTNER a également le même souhait. Cela sera présenté ultérieurement avec documents d'arpentage du géomètre à l'appui, pour décision du CM.
- Aire de jeux intergénérationnelle : les barres de traction restent à monter. Coûts supplémentaires en perspective : remblai à prévoir : dénivelé important près du ruisseau. Balançoire à commander. L'ancienne ne peut pas être réutilisée.
Mr BEIL émet des réserves quant à la réalisation de ces travaux. Il est précisé qu'un groupe de travail a été mis en place en amont pour étudier ce chantier.
- Lotissement Tuileries : Mr RICHERT signale que les voies communales du lotissement ont été souillées par le passage d'un tracteur en particulier. Les voies doivent être nettoyées après le passage de ces engins. Il souhaite en interdire le passage pour ce type de véhicule, dans le lotissement.
- SIVU Forestier : Mr LUTZ propose des coupes d'éclaircissement à faire à la HARDT sur partie ban communal de Riedseltz, et suggère d'aller voir sur place.

ANNEXES

--

La séance est levée à 22 h 15.

La date du prochain Conseil municipal est fixée au :

Pour ce qui concerne les procurations : - 1/par conseiller, - par écrit, - à adresser à la mairie avant la séance.

Le Maire,
RICHERT René

La secrétaire de séance,
HUBSCH Rachel

LEXIQUE

- * **ATSEM** : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles maternelles.
- * **CCPW ou COM COM** : Communauté des Communes du Pays de Wissembourg.
- * **CDG67** : Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin.
- * **CIA** : Complément Indemnitare Annuel.
- * **CEA** : Collectivité Européenne d'Alsace.
- * **CEE** : Certificats d'Economie d'Energie.
- * **CFE** : Cotisation Foncière des Entreprises.
- * **CNAS** : Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales.
- * **CST** : Comité Social Territorial.
- * **4C** : Commission Consultative Communale de la Chasse.
- * **DETR** : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (subvention de l'Etat).
- * **EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunal.
- * **IFSE** : Indemnité liée aux Fonctions, aux Sujétions et à l'Expertise.
- * **IHTS** : Indemnité horaire pour travaux supplémentaires.
- * **PCAET** : Plan Climat Air Energie Territorial.
- * **PETR** : Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux.
- * **RIFSEEP** : Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
- * **SCOTAN** : Schéma de Cohérence Territorial de l'Alsace du Nord.
- * **SIEARR** : Syndicat Intercommunal de l'Eau et de l'Assainissement de la Région de Riedseltz.
- * **SDIRVE** : Schéma Directeur Commun des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques.
- * **SDIS** : Service Départemental d'Incendie et de Secours.
- * **SIVOM** : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple.
- * **SIVU** : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique.
- * **SMICTOM** : Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Tri des Ordures Ménagères.